

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Gens du voyage : Demande d'intervention urgente de l'État contre les occupations illégales

L'Eurométropole de Metz, en conformité depuis plusieurs mois avec le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du voyage, demande une intervention urgente de l'État contre les occupations illégales en cours sur son territoire.

Depuis 2020, au prix de plusieurs millions d'euros d'investissements décidés en responsabilité par les élus métropolitains, la capacité d'accueil sur les aires permanentes d'accueil des gens du voyage est passée de 80 à 140 places (Aire d'accueil de Metz Blida, Marly/Montigny-lès-Metz, la Seulhotte). Parallèlement, l'aire de grand passage de Moulins-lès-Metz de 4 hectares permet aujourd'hui d'accueillir jusqu'à 200 caravanes.

A ce jour 88 places sont disponibles sur l'ensemble de ces sites.

Malgré ces équipements, cinq installations illégales sont en cours sur le territoire métropolitain.

On dénombre ainsi plusieurs groupes qui stationnent en-dehors des aires aménagées à cet effet : à Jury, sur la voie d'accès pompiers du centre hospitalier, à Augny, à Moulins-Lès-Metz et deux autres à Scy-Chazelles sur des terrains de sport.

Pour sa part, le Maire de Scy-Chazelles et Vice-Président en charge du logement, Frédéric NAVROT, est particulièrement scandalisé des 4 occupations illicites qu'il vient de subir sur sa commune en un mois.

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Marie SIMON | Attachée de Presse
03 57 88 33 41 | 06 38 55 04 18 | msimon@eurometropolemetz.eu

Léonie HAYDONT | Attachée de Presse
03 87 34 58 20 | 06 08 08 21 41 | lhaydont@mairie-metz.fr

L'Eurométropole de Metz répond pleinement aux prescriptions du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage de la Moselle, ce qui doit permettre à Monsieur le Préfet de prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin aux occupations illicites.

A ce titre, le Président de l'Eurométropole, François Grosdidier demande une procédure administrative d'évacuation forcée pour les cinq installations en cours et a engagé cette procédure pour les terrains publics concernés par ces envahissements : « Je suis particulièrement en colère et demande une intervention urgente de l'Etat pour faire cesser cette situation. L'Eurométropole est en règle, les installations sont illégales. Les fluides, eau et électricité, sont volés, grâce à des branchements sauvages, aux contribuables qui payent leur consommation. Il est temps que l'Etat fasse preuve d'autorité. ».

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Marie SIMON | *Attachée de Presse*
03 57 88 33 41 | 06 38 55 04 18 | msimon@eurometropolemetz.eu

Léonie HAYDONT | *Attachée de Presse*
03 87 34 58 20 | 06 08 08 21 41 | lhaydont@mairie-metz.fr